

*DEC181365DR06*

Décision portant délégation de signature à M. Désiré SIDIBE, pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité ERL6000 intitulée Vision pour la Robotique (VIBOT)

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC171289DGDS du 21 décembre 2017 portant création de l'unité ERL6000, intitulée Vision pour la Robotique (VIBOT), dont le directeur est Cédric DEMONCEAUX;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. **Désiré SIDIBE, Maître de Conférence à l'Université de Bourgogne**, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Dijon le 09 avril 2018

le directeur d'unité  
Cédric DEMONCEAUX